

Le chemin des verriers



Randonnée n°23099766

Une randonnée proposée par naucelle

Pour fabriquer le verre jadis, les verriers s'installaient à proximité des rivières dont le sable était riche en silice et au cœur des forêts de chêne pour avoir à leur disposition les matières premières indispensables : le bois et le sable.

Durée :	3h05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	8.35km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	232m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	232m	Région :	Massif central
Point haut :	594m	Commune :	Cassagnes-Bégonhès (12120)
Point bas :	445m		

Description

Départ :

A partir du bosquet, emprunter D617 direction Rodez sur 600 mètres. Bifurquer à gauche vers Cazals. Traverser le hameau. Continuer sur un chemin d'exploitation vers la vallée.

(1) Peu après avoir passé le ruisseau des Cazals, s'engager à droite sur un chemin herbeux. Continuer à flanc sur cette agréable "carral" (chemin dans les bois). Laisser deux fois à droite deux pistes descendant vers la vallée. Poursuivre toujours à gauche. Sortir des bois. Longer un champs sur la droite.

(2) Suivre le chemin d'exploitation vers la Rouardie (belle vues sur la vallée du Viaur, plateau du ségala, le village de St. Juliette sur Viaur). Avant la ferme, prendre à droite, longer les bâtiments d'exploitation et continuer vers Rescoules par la route.

(3) Suivre la route jusqu'à Mourot. A la croix prendre à gauche un chemin creux bordé de houx et descendre vers le Viaur. Laisser à droite la passerelle du circuit de Sainte Juliette et les ruines d'un vieux moulin. longer le Viaur rive gauche sur 1.5 km (ruine d'un ancien four verrier).

(4) Au carrefour de Calviac (Panneau métallique), faire un aller retour à droite pour découvrir les vestiges d'un four et en remontant sur 300m après le ruisseau, une cascade dite "saut du Massol". Revenir ensuite sur vos pas. monter un étroit sentiers et déboucher sur une piste à droite conduisant à Calviac. dans un hameau continuer tout droit sur la petite route rejoignant le Bousquet.

A : Arrivée (retour sur point de départ).

Points de passages

- D/A départ : emprunter la D617**
N 44.187203° / E 2.523035° - alt. 594m - km 0
- 1 1. Après le ruisseau des Cazals**
N 44.194885° / E 2.521194° - alt. 555m - km 1.11
- 2 2. suivre le chemin d'exploitation vers la Rouardi**
N 44.199218° / E 2.522654° - alt. 530m - km 1.65
- 3 3. Suivre la route jusqu'au Mourot**
N 44.204596° / E 2.508901° - alt. 535m - km 3.87
- 4 4. Au carrefour de Calviac**
N 44.201722° / E 2.497695° - alt. 497m - km 5.62
- D/A Arrivé (fin de la bouche)**
N 44.187209° / E 2.523036° - alt. 594m - km 8.35

Informations pratiques

Parking facile sur place, dans la bourgade de Bourquet Saint-Amans (point de départ).

Balisage jaune.

Chemin parfois boueux en bordure du Viaur en période humide.

dénivelé : 220m (Cumulé positif).

A proximité

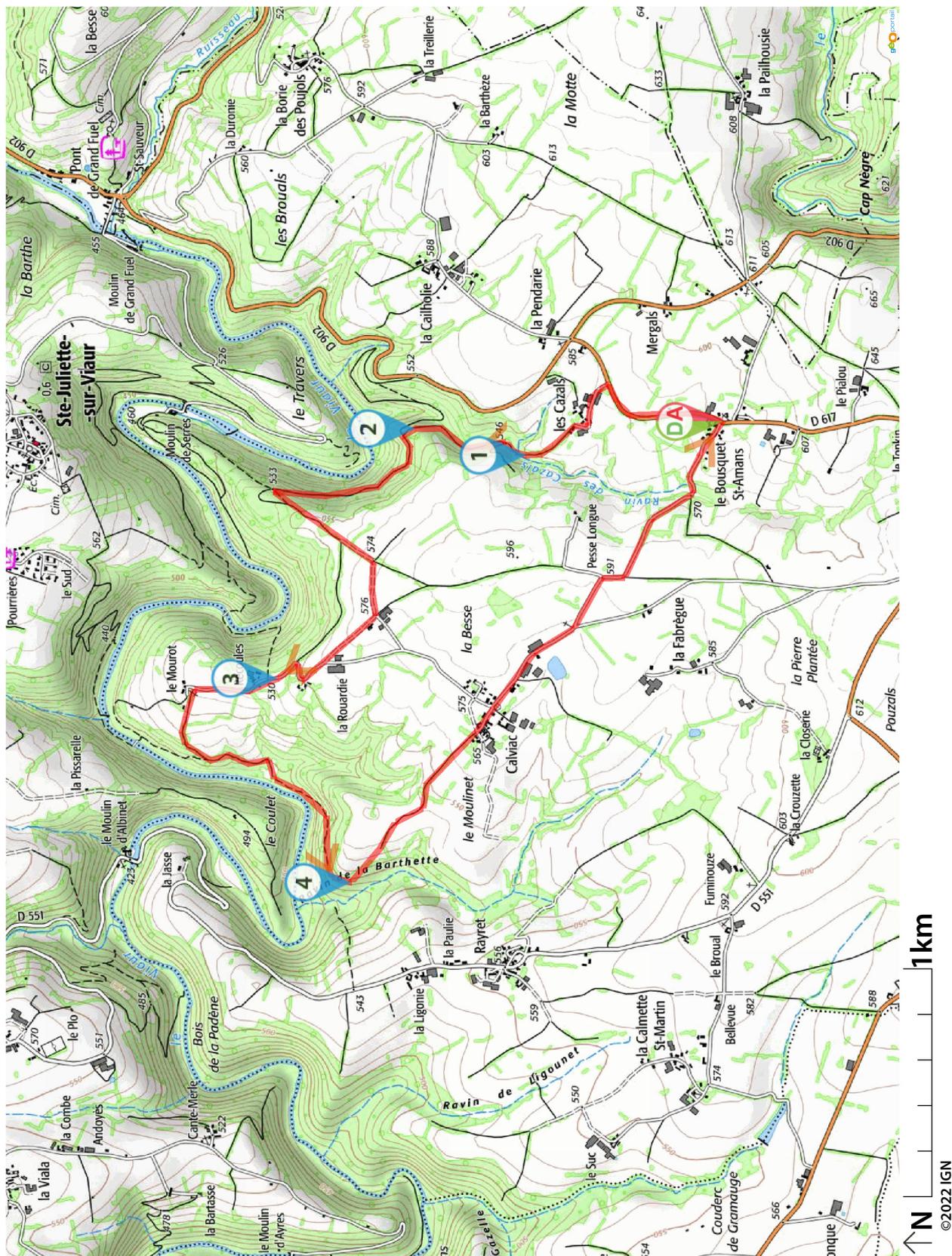
Pour fabriquer le verre jadis, les verriers s'installaient à proximité des rivières dont le sable était riche en silice et au cœur des forêts de chêne pour avoir à leur disposition les matières premières indispensables : le bois et le sable.

La première verrerie installée en Rouergue a été répertoriée à Auzits en 1468. Les pentes du Viaur, très riches en bois de qualité et pratiquement inexploitées, virent l'installation de véritables dynasties de verriers sur les rives de la rivière.

Parmi les familles les plus connues depuis le XVème siècle, on peut citer : les "Bourniols" au Piboul, les "De Filiguiet" sous le village de Tayrac près du site de Versailles (à visiter). Au cours de la randonnée celui de Cambenègre est assez bien conservé.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-/23099766>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

Visorando
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.